

Inclusion, intégration, classes spécialisée : et si la pédagogie Freinet...

Observer, différencier et adapter : tels pourraient être les maîtres mots de l'enseignement adapté et spécialisé. Or, à l'école du tâtonnement expérimental, de l'expression, de la communication et des droits de l'enfant, ne pourrait-on avoir notre mot à dire ?

Et c'est bien cette parole que ce numéro va tenter de faire entendre.

Dans le quotidien des expériences de chacun, dans des contextes divers, allant de la rupture scolaire aux différents handicaps, posant ainsi également la question du scolarisé / scolarisable.

Entre normes, normalités et conditions de vie...

La loi de 2005 sur l'inclusion des élèves en situation de handicap contraint l'ensemble de la communauté éducative à une réflexion concrète sur la question de leur adaptation et de leur scolarisation. Une réflexion qui ne peut, notamment pour nous, enseignants Freinet, faire l'impasse sur la dimension éthique qui articule nos convictions et nos conditions spécifiques d'exercice.

Rédiger et proposer un numéro spécifique sur l'ASH, c'est également relire nos pratiques et nos invariants pédagogiques à la lumière de la tolérance, de la différence et de son acceptation, et parfois même de la souffrance, de l'altérité.

C'est vivre et témoigner d'une école où se vit le « miracle du visage de l'autre » (Levinas) de façon concrète et quotidienne dans nos rituels, nos projets, nos institutions.

C'est vivre et témoigner d'une école où, de manière extra-ordinaire, même si l'environnement professionnel se trouve par principe légal inclus dans le milieu dit ordinaire, le rapport au monde de l'enfant est pensé puis accompagné par le devenir élève.

C'est vivre et témoigner d'un environnement classe où se révèlent les facultés, capacités et compétences d'un élève en lieu et place de difficultés, incapacités et/ou handicaps qui l'ont souvent conduit vers nos classes non sans mal ni parfois même périple.

C'est vivre et témoigner d'une école de l'empathie et de la bienveillance, où l'accompagnement des élèves et de leurs familles, dans l'échange et le partenariat avec différents corps de métiers (travailleur social, psychologue, éducateur spécialisé) fondent tout à la fois la spécificité et la professionnalité du métier d'enseignant spécialisé, ou travaillant dans des établissements et/ou dispositifs scolaires, relevant de l'ASH.

À l'heure où une réflexion est engagée sur le devenir du CAPASH, le diplôme professionnel que passent les enseignants spécialisés, ce numéro est aussi une photographie momentanée, un instantané de réalité sur ce qu'est la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers aujourd'hui. À ce titre, le regard historique qu'apportent certains articles est plus qu'important.

L'éducation pour tous est un droit inaliénable. Si l'obligation scolaire en est la manifestation juridique, formulons le souhait que nos recherches actives sur une pédagogie adaptée, différenciée, émancipatrice et coopérative en soient une manifestation éthique.

Ce petit voyage dans une autre école, école de l'autre, au cœur de l'école de la République, se veut une illustration de cette éthique.

Bon voyage, bonne lecture !

Cédric Prévot